



42^e assemblée générale de l'APHEC

ENSEMBLE POUR VOUS !

par Stéphanie Ouezman

Photo de groupe des participants au congrès de l'APHEC sur l'esplanade du campus d'EMLYON.

EMLYON a accueilli les 23 et 24 mai derniers plus de 400 professeurs de classes préparatoires économiques et commerciales à l'occasion de la 42^e assemblée générale d'une association qui voyait le jour l'année même où la *business school* prenait ses marques sur le campus d'Écully ! L'APHEC (Association des professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales) a dressé le bilan complet d'une année très chargée qui a révélé l'importance du lien : entre professeurs, avec les élèves et bien sûr les Grandes Écoles. Le dialogue est permanent et les échanges toujours fructueux. Espace Prépas a rencontré Philippe Heudron, président de l'APHEC, et Michel Bernard, vice-président en charge de la voie économique, pour faire un point sur l'actualité et les projets stratégiques de l'association. L'occasion de parler du concours, de l'internationalisation de la prépa ou encore des rapports avec l'université. Mais surtout de rappeler la portée très large de cette filière dont la formation prend toute sa dimension lorsqu'elle est mise en perspective avec les parcours des élèves en amont, et en aval.

Le recrutement, la carte scolaire et le « percent »

Nous l'avons noté dans un précédent numéro : les effectifs de CPGE progresseront de 12,3 % d'ici à 2020* à la fois sous l'effet de l'augmentation du nombre de bacheliers, mais aussi parce que la filière continue d'attirer. « La courbe des effectifs en classes préparatoires économiques et commerciales augmente régulièrement, mais nous avons à déplorer quelques difficultés de recrutement dans certaines prépas, commente Michel Bernard. La politique d'ouverture de classes s'est parfois réalisée au détriment du bon sens et a encouragé un tropisme parisien déjà bien ancré chez les candidats. Cela conduit au sur-remplissage d'un certain nombre de classes, quand d'autres peinent à attirer des élèves. » Résultat : certaines classes de province ferment leurs portes alors que les bassins de recrutement existent bel et bien ! L'APHEC plaide pour la création de pôles de prépas regroupant différentes filières (littéraire, économique, scientifique...) plutôt qu'un saupoudrage de classes sans étude de marché préalable. Une mesure prévue par la loi ESR de 2013 et venant de faire l'objet d'un décret d'application vient ajouter des arguments au débat en imposant la réservation de places dans les filières sélectives (prépa, IUT, BTS) aux 10 % des meilleurs lycéens de chaque établissement. Objectifs : lutter contre l'autocensure (20 % des bacheliers de la voie S optent pour une prépa ; 2 % des bacheliers STMG intègrent les prépas ECT) ; relever le niveau d'information de tous les lycéens sur les opportunités de poursuite d'études ; encourager tous les lycées français à envoyer des élèves en classes préparatoires (une centaine d'établissements ne présente aucun élève en prépa) et « démocratiser la prépa ». En réponse au dernier point, l'APHEC souligne que l'on dénombre bien 30 % de boursiers dans les rangs des prépas EC, soit bien plus que la moyenne du cycle Master universitaire. Pour le reste, la mesure, inspirée d'une pratique texane permettant à chaque lycée de l'État d'envoyer 10 % de ses meilleurs élèves à l'université, risque de n'impacter les prépas qu'à la marge. « France is not texas !, interpelle Philippe Heudron, et la sociologie de nos établissements n'est pas la même qu'aux États-Unis. La meilleure solution aux problèmes de recrutement reste la mobilisation des professeurs et des médias pour passer l'information lors de salons, de journées portes ouvertes, sur Internet, etc. Il y a fort à parier que cette mesure ne bénéficiera qu'à un nombre réduit d'étudiants, et l'on ignore encore comment elle sera mise en œuvre... » (* chiffres du MESR, octobre 2013.)



De gauche à droite : Philippe Heudron, président de l'APHEC, en ouverture du congrès ; Michel Godet, professeur au CNAM, durant sa conférence ; Philippe Heudron et Philippe Kohler, trésorier de l'APHEC, offrent un chèque de 5 000 € à Bernard Belletante, directeur général de la *business school*, pour la Fondation EMLYON.

Rentrée 2014, les changements en prépa

- La réforme des programmes se poursuit pour les élèves d'ECS et ECE qui entreront en 2^e année ;
- L'application de la réforme des programmes prend effet en septembre 2014 pour les élèves de 1^{re} année de la voie ECT ;
- Tous les élèves des classes préparatoires devront s'acquitter de droits d'inscription à l'université d'un montant de 181€.

International: pour la création d'une filière ECI

Le projet a dû être mis en stand-by cette année pour cause d'actualité très chargée, mais l'APHEC promet de s'y replonger dès la saison prochaine. Pour rappel, il y a deux ans, Philippe Heudron avait développé une déclinaison du modèle « prépa EC » à l'international en s'inspirant de la réussite de l'École Centrale à Pékin, dont la prépa est implantée au sein de l'université de Beihang depuis 2005. C'est aux États-Unis, sur le campus de SKEMA à Raleigh, que les premiers échanges ont eu lieu, avec un retour très favorable des autorités locales. D'autres pays sont susceptibles d'accueillir avec intérêt ce projet. « Il est incroyable que le "blocage" se situe du côté français, se désole Philippe Heudron. Mais la prise de conscience est progressive et doit passer par une implication du Ministère des Affaires étrangères en plus de celle des ministères directement concernés (Éducation nationale et Enseignement supérieur). Je crois que Laurent Fabius a un rôle à jouer dans ce projet au titre de ministre chargé du développement international. N'oublions pas que l'activité "enseignement" est la principale source de devises en Australie avec 35,1 % de ses exportations de service en 2010! Imaginez ce que cela pourrait représenter pour la France si nous parvenons à mettre en œuvre ce projet qui participerait largement à notre rayonnement culturel. » Les business schools semblent au diapason, elles qui déploient d'importants moyens pour procéder au recrutement d'étudiants internationaux pourraient ainsi compter sur un dispositif qu'elles connaissent et qui leur assure d'intégrer des profils d'étudiants étrangers au même niveau que ceux des préparatoires français. « Toute ouverture des classes préparatoires vers l'international est à souhaiter. Selon des modalités déjà à l'œuvre (au Maroc, en Algérie, en Tunisie ou au Luxembourg par exemple) ou en élaborant d'autres modèles. Toutes les parties prenantes sont réceptives. » Reste pour l'APHEC à renouer avec de nouveaux interlocuteurs au sein des ministères qu'il faut remobiliser, même si ce projet global « transcende les couleurs politiques ». Et pourquoi pas, à prévoir l'ouverture de classes ECI en France...

Travailler avec l'université, mais à quel prix ?

« Chaque lycée public disposant d'au moins une formation d'enseignement supérieur conclut une convention avec un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de son choix dans son académie afin de prévoir des rapprochements dans les domaines pédagogique et de la recherche et de faciliter les parcours de formation des étudiants. » Dans l'article n° 33 de la loi ESR du 22 juillet 2013, le ministère de l'Enseignement supérieur demande donc aux lycées ayant des classes préparatoires de passer des conventions avec des universités voisines. Dans les faits, ces accords existent déjà, mais peu aboutissent aux échanges et au dialogue académiques préconisés. Il s'agit surtout de faciliter les passerelles en cas de réorientation d'élèves de la prépa vers la fac. Cette mesure implique le paiement par les élèves préparatoires de droits universitaires (comme en paient déjà les prépas littéraires), en plus des frais d'inscription (assez peu élevés) dont ils s'acquittent à l'entrée en prépa pour soutenir les frais de fonctionnement (photocopies, etc.). À compter de la rentrée prochaine, ce coût augmentera d'environ 180 € pour atteindre celui à l'entrée de l'université. « Il n'est pas absurde de demander aux élèves de classes préparatoires cette somme qui reste raisonnable comparée au coût de certaines formations supérieures à l'étranger et dont les boursiers seront exempts, commente Philippe Heudron. Avec une moyenne de 80 000 préparatoires en France, cela représentera un gain total de 16 millions d'euros, soit une goutte d'eau dans le budget de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur qui s'élève à 97 milliards d'euros. Surtout que l'on ignore encore à qui la manne va profiter. Je rappelle que les classes préparatoires sont budgétairement rattachées à l'enseignement secondaire et dispensent, suivant la loi du 31 mai 1933, un enseignement gratuit! Comment seront collectés et distribués ces millions supplémentaires ? Nous l'ignorons encore. Mais à mon sens, cette polémique ciblée pose la question, plus vaste, de la définition et du rôle donnés aux universités en France. Elles ne sont souvent que des facultés. Regardons les grands établissements anglo-saxons comme Harvard, Cambridge ou le MIT, dont la polyvalence fait la renommée et la visibilité internationale. L'APHEC suit de près ce qui se prépare avec les COMUE. »

Des statuts qui évoluent, ou la suite des mouvements de décembre 2013

En décembre dernier, les professeurs de classes préparatoires ont manifesté leur désaccord avec une proposition de loi révisant leurs obligations de services. La pétition numérique a recueilli plus de 50 000 signatures, les trois journées de grève ont mobilisé de nombreux professeurs dans toute la France, et les élèves n'ont pas hésité à descendre dans la rue pour les soutenir. L'ampleur et l'unité du mouvement ont fait reculer Vincent Peillon qui a mis cette mesure en stand-by. « Mais la codification des textes concernant tous les professeurs a commencé, y compris celle du décret de 1950 sur lequel est fondée la rémunération des enseignants de classes préparatoires, prévient Philippe Heudron. Il est parfaitement normal de procéder à l'intégration dans le code de l'éducation de textes qui sont souvent des décrets pour les rendre plus cohérents et plus faciles d'accès. Néanmoins, cela impose une réécriture et nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle atteinte à nos statuts. Nous n'écartons pas l'idée de leur révision, mais nous souhaitons au moins être consultés et l'APHEC examine de son côté les modalités idéales de leur évolution pour défendre une dignité de professeurs atteinte par les propositions ministérielles de la fin 2013. »

Le concours comme pilier, l'emploi à la clé

La force du système prépa ? Le concours ! C'est en tout cas ce que soutient l'APHEC, interlocuteur privilégié des Grandes Écoles pour toutes les questions liées au concours, notamment parce que les professeurs vous y préparent, qu'ils participent à la correction des dizaines de milliers de copies anonymes générées à l'issue des épreuves écrites et tiennent parfois le rôle de jurys aux entretiens de personnalité. « Notre système possède au moins deux grandes vertus, détaille Philippe Heudron. D'abord, ce ne sont pas les professeurs qui évaluent leurs élèves, mais le concours. Ensuite, la sélection qui s'opère à l'entrée permet à 97 % des élèves de décrocher au moins une école à l'issue du concours. Le concours est au centre de notre dispositif pédagogique et doit être irréprochable pour permettre aux candidats d'exprimer à la fois leur maîtrise du sujet et tout leur potentiel. Le concours doit être intelligent et contribuer à révéler les talents académiques. Il est le moyen le moins mauvais d'être juste ! On peut lui reprocher d'être coûteux, mais il donne tout son sens à cette formation que l'université nous envie. Je viens d'achever la lecture d'un rapport de l'UNEF qui préconise un meilleur accompagnement des étudiants durant le premier cycle universitaire, exactement comme cela se fait en prépa où l'avancement des professeurs n'est pas calibré sur leur capacité à produire des articles de recherche. » Depuis peu, certaines formations universitaires s'inspirent d'ailleurs de la prépa... « Ouverture à large spectre sur le monde, création de ponts entre les différentes disciplines... c'est notre marque de fabrique depuis toujours, insiste Philippe Heudron. Nous donnons aux élèves des outils pour comprendre le monde dans lequel ils vont vivre, d'où ils viennent et où ils peuvent aller. C'est unique et cela nous oblige aussi à regarder bien au-delà du concours. Former aux humanités modernes des femmes et des hommes qui occuperont demain les plus hautes responsabilités dans le monde de l'entreprise et/ou dans la sphère publique nécessite de ne jamais perdre de vue ce qui se passe en aval, dans les écoles et ensuite. Nous restons très attentifs aux liens noués avec elles pour conserver le sens de la formation en prépa. »